Description de Fonction

Organisation	:	PC 333
Service	:	Opérations
Code	:	07-A-FR
Fonction	:	Collaborateur technique- entraineur d'animaux
Fonction assimilée	:	Ouvrier poyvalent - Soigneur d'animaux
Date	:	Novembre 2010

1. ORGANISATION :

Dépend du Directeur Adjoint Zoologique qui rapporte au Directeur Zoologique.

2. BUT :

Assurer le nourrissage, l'observation, la reproduction et l'entraînement des animaux afin de contribuer à la sauvegarde de certaines espèces et à l'attractivité du site par la rareté de certains animaux, leur spectacle ou la circulation libre dans le site de ceux-ci.

3. TACHES PRINCIPALES :

- Assure les activités afférentes à la nurserie afin de permettre la reproduction de certaines espèces par l'élevage à la main ou par un élevage de substitution aux parents naturels :
  - établit, en concertation avec son supérieur, le planning d'élevage, la nourriture à donner, les éventuels risques de maladies,....
  - contrôle les incubateurs (température, humidité, éclosions d'œufs,...)
  - prépare la nourriture des différentes espèces
  - pèse et nourrit chaque bébé

- Effectue l'entraînement des animaux ;
  - accompagne l'animal afin qu'il puisse acquérir des aptitudes (voler, nager,...) conformes à son espèce
  - apprend à l'animal les comportements qui lui permettront d'acquérir un fonctionnement autonome (ou relativement autonome étant donné leur captivité) ou lors d'un spectacle
  - met en place des rapports de formation et les complète en suivant l'état de santé de l'animal

- Assure le nettoyage des enclos, le nourrissage et l'observation des animaux sous sa responsabilité :
  - nettoie à l'eau, ratisse le sable, enlève les excréments,... des enclos
  - prépare la nourriture et distribue celle-ci aux animaux
  - observe le comportement des animaux afin de déceler tous signes de maladie, gestation, blessure,...
  - prend d'initiative certaines mesures pour soigner l'animal ou fait appel au vétérinaire; tient informé son supérieur des actions entreprises

- Etablit un rapport journalier sur base du document prévu et y indique toutes les informations utiles au suivi de l'animal :
  - inscrit dans le document prévu toutes les notes et observations sur l'animal, ainsi que les éléments permettant de l'identifier comme date arrivée, date départ, décès, signes de reproduction, naissances, traitements, comportements, éléments extérieurs, poses d'identification, visites du vétérinaires, prise de plumes,...
  - remet ces rapports hebdomadairement à sa hiérarchie

- Et/ou soutient les nouveaux collaborateurs :
  - donne une formation selon la procédure
  - répond aux questions
  - assure le suivi sur le terrain

- Et/ou assure les spectacles, visites et autres activités du site :
  - prépare le spectacle (matériel, animaux, personnel et aliments)
  - fournit des informations pour les visiteurs dans les deux langues
  - nettoie le matériel usagé (seaux) et de mettre pour la prochaine présentation
  - évalue avec le personnel les progrès du spectacle, le comportement des animaux, réalise des rapports sur demande
  - accompagne les séances de photos avec les animaux

4 CRITERES :

4.1 Niveau des responsabilités

4.1.1. Influence :

Est responsable :

- Des soins apportés aux animaux à la nurserie
- De l'entraînement de différents animaux
- De la propreté des enclos et autres lieux où se trouvent les animaux
- Du nourrissage adéquat des animaux de son secteur
- De l'observation et du rapport journalier sur le suivi de l'animal
- De l'organisation de spectacle ou visite

4.1.2. Conséquences :

- Une erreur dans les soins apportés aux animaux (planning de la nourriture, quantité, chaleur, ...) peut entraîner la mort de ceux-ci
- Une erreur dans l'entraînement d'un animal peut entraîner des risques de morsures ou sa fuite
- Une erreur dans l'alimentation, la conformité des enclos et des alentours peut entraîner des conséquences pour l'animal en termes de maladie, de blessure et même de mort et, par conséquent entraîner des pertes financières pour le site en fonction de la rareté de l'animal
- Une erreur dans l'organisation du spectacle ou de la visite peut entraîner du mécontentement des visiteurs

Ces erreurs sont visibles immédiatement ou à court terme.

4.1.3. Diriger :

- ---

4.2 Connaissance et complexité

- Niveau de l'enseignement Bachelor ou expérience équivalente
- Bonne connaissance des animaux de son secteur
- Bonne connaissance des techniques de l'élevage selon les espèces
- Bonne connaissance des techniques d'entraînement selon les espèces
- Connaissance des incubateurs
- Opérationnel après 1 an

4.3 Résolution des problèmes

4.3.1. Difficulté des problèmes :

- Pouvoir déterminer les éléments essentiels d'un élevage d'une espèce (alimentation, rythme, contre-indications, ...)
- Pouvoir identifier tout signe inhabituel chez un animal, pouvoir le signaler à temps et/ou prendre des mesures adéquates

- Pouvoir entraîner un animal
- Pouvoir expliquer aux clients les règles à respecter pour les animaux

4.3.2. Liberté d'action :

- Est autonome dans l'organisation de ses tâches journalières tout en respectant les horaires spécifiques de chaque animal
- Est soumis aux consignes du Parc, aux consignes envers les visiteurs et aux directives de travail
- Peut faire appel seul au vétérinaire ou changer un régime alimentaire d'un animal mais en informe son supérieur et fait appel à lui en cas de doute.

4.4 Communication et concertation

4.4.1. Contacts internes :

- A des contacts journaliers avec ses supérieurs pour se concerter sur les bébés de la nurserie et les autres animaux du Parc
- A des contacts occasionnels avec les soigneurs d'animaux et autres entraîneurs dans le cadre d'activités communes ou d'échanges d'informations

4.4.2. Contacts externes :

- A des contacts réguliers avec le vétérinaire lorsqu'un animal est blessé, malade,...
- A des contacts avec les visiteurs du Parc lors de spectacles ou visites guidées

4.4.3. Langues étrangères :

- Connaissance de la deuxième langue nationale parlée
- Connaissance d'une troisième langue parlée est un atout

4.5 Aptitudes et exigences spécifiques

- Coordination de mouvement lors de la manipulation des animaux

4.6 Inconvénients

4.6.1. Poids

- Peut porter la nourriture des animaux quotidiennement

4.6.2. Position difficile

- Position courbée quotidienne lors du nourrissage ou entraînement des animaux

4.6.3. Circonstances de travail

- Des changements de température
- Bruit des animaux
- Saleté des cages

4.6.4. Risque personnel

- Risque de blessure physique par les morsures, coups des animaux, risque de maladie transmise par un animal (ex : H5N1) et risque d'allergies avec la poussière et les produits d'entretien